

no.22

Le Mag

Janvier 2022

> Retrouvez toute l'actualité
des communes déléguées
et de Mauges Communauté
dans ce Mag!


Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENÊT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



Leur dessin représente la France
à l'UNESCO

Suivez les actualités
de la commune sur :

 www.beaupreauenmauges.fr

 [@villedebeaupreauenmauges](https://www.facebook.com/villedebeaupreauenmauges)

 [@beaupreauenmauges](https://www.instagram.com/beaupreauenmauges)





Plus par obligation que par choix, la voiture reste le mode de déplacement principal en milieu rural. L'alternative au « tout voiture » pourrait venir par l'incitation à la mobilité douce, ce qui signifie un mode de déplacement différent pour les usagers.

Les mobilités douces désignent l'ensemble des déplacements non motorisés. On y retrouve le vélo, la marche à pied, le roller, la trottinette, avec ou sans assistance électrique. On entend aussi parfois le terme de mobilités actives, ce qui signifie qu'il faut fournir un effort physique pour se déplacer.

Depuis quelques années, vous êtes de plus en plus nombreux à souhaiter pouvoir utiliser ce type de mobilité. Le partage de la route s'impose, il nous faut composer entre les voitures, camions, engins agricoles, vélos et piétons. Objectif de la feuille de route municipale, des aménagements pour favoriser les mobilités douces s'engagent à Beaupréau-en-Mauges. Une piste bidirectionnelle entre Beaupréau et La Chapelle-du-Genêt verra le jour en 2022, les conseils consultatifs de chaque commune déléguée, en concertation avec les habitants, débutent un travail de réflexion sur les plans vélo et un repérage des possibles voies vertes est en cours pour construire un véritable maillage sur le territoire.

Toutes ces actions s'inscrivent dans une démarche de changement de nos pratiques pour se déplacer et ceci pour offrir aux citoyens, un mode de déplacement alternatif et sécurisé.

Luc Martin,
adjoint délégué en charge de
l'aménagement des mobilités douces

Attentions réciproques

Depuis maintenant plus d'un an et demi, notre vie est malmenée par le virus du Covid et la situation sanitaire actuelle nous montre combien il est difficile de le maîtriser. Le maître mot a été et reste celui de l'adaptation.

Qu'il me soit permis au travers de cet éditto, de rendre un hommage appuyé à tous nos agents qui œuvrent au quotidien pour que nos services fonctionnent normalement. Pour autant, pour assurer la « normalité » de nos services, cela demande une énergie incroyable à chacun d'entre eux. Le service public prend tout son sens et leur travail est remarquable d'abnégation et de courage. Tous ont à cœur de pouvoir permettre à chacun d'entre vous de pouvoir s'appuyer sur les services qu'offre la collectivité avec le moins de dégradations possibles.

Pourtant, ils sont parfois le réceptacle des tensions de certains de nos concitoyens ne comprenant pas, par exemple, les consignes liées à la situation sanitaire. Il est donc essentiel que nous portions une attention réciproque car c'est à cette seule condition que nous dépasserons nos adversités avec sérénité.

À tous nos agents, nos sincères remerciements.

La mobilité douce, une volonté partagée

Luc Martin, adjoint délégué en charge des mobilités douces, présente dans ce numéro les contours de cette stratégie. Nous partons de loin ! Le tout voiture a été une réalité ces dernières décennies. Pour inverser la tendance, il nous faut là aussi nous adapter tout en étant innovant dans les pistes de réflexion qui seront les nôtres. C'est la raison pour laquelle, nous avons proposé ce thème commun à chaque conseil consultatif afin qu'il puisse lui donner sens au sein de sa commune déléguée.

Ce travail devra se réaliser en lien étroit avec Mauges Communauté qui dispose de la compétence générale « mobilité » et dont nos stratégies devront être complémentaires. En 2022, notre première réalisation verra le jour : la liaison douce entre la Chapelle-du-Genêt et Beaupréau.

Des fêtes pour se ressourcer

On le sait, le meilleur moyen pour se ressourcer reste de pouvoir prendre le temps de profiter de nos proches. Ces fêtes de fin d'année sont propices à ce regain d'énergie. Malheureusement, tout le monde ne trouvera pas cet environnement favorable. Soyons, dans la mesure du possible, acteur de ces petites attentions qui permettront à tous de trouver un peu de chaleur et de réconfort.

Au nom du conseil municipal et des agents de notre collectivité, je vous adresse pour cette nouvelle année 2022, tous nos meilleurs vœux de bonheurs partagés et de bonne santé.

Franck Aubin

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-président de Mauges Communauté



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel : accueil@beaupreauenmauges.fr
Site : www.beaupreauenmauges.fr
Ouverture du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Directeur de publication : Franck Aubin
Responsable de la rédaction : Flavie Reau
Rédaction : Flavie Reau, Marie Pottier, Noémie Mesfiou, Angéline Roiné
Conception/Impression : ICI Beaupréau
Distribution : AIM - Impression à 11 320 exemplaires - Dépôt légal à parution : ISSN 2557-6836 (en ligne),
ISSN 2558-0558 (imprimé)
Papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

2022, cultivons l'énergie positive !

ANNULÉES EN 2021 EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, LES ÉLUS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SOUHAITENT RETROUVER HABITANTS, ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS LORS DES CÉRÉMONIES DES VŒUX À LA POPULATION.

Si les consignes sanitaires le permettent, elles auront lieu, avec l'envie de se réunir et de mettre en avant les habitants qui se sont illustrés cette année. En 2022, l'équipe municipale souhaite « cultiver l'énergie positive », aller de l'avant et mener à bien les actions qui composent la feuille de route, malgré le contexte, toujours en lien avec les habitants, associations et acteurs locaux. Participation citoyenne, sensibilisation à l'environnement, mobilités douces, santé... les projets ne manquent pas !

La cérémonie des vœux de Beaupréau-en-Mauges se déroulera le **mardi 11 janvier 2022, à 19h**, au Centre culturel de La Loge. Retrouvez en quatrième de couverture de ce Mag les dates des cérémonies des communes déléguées.

Ces rencontres seront maintenues uniquement si la situation sanitaire le permet et dans le respect des protocoles en vigueur.



SE RETROUVER LORS DU REPAS DES AÎNÉS

CHAQUE ANNÉE, LES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ORGANISENT UN REPAS DES AÎNÉS. LES PERSONNES DE 70 ANS ET PLUS SONT CONVIÉES À UN DÉJEUNER, OFFERT PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS).

Par prudence et compte tenu des conditions sanitaires, les repas prévus en fin d'année 2020 avaient été annulés. Cette année, les élus de Beaupréau-en-Mauges ont souhaité renouer avec ces journées conviviales et festives qui permettent aux aînés de se retrouver.

La date du repas n'est pas encore arrêtée pour les communes déléguées d'Andrezé, de Beaupréau, du Pin-en-Mauges et de Saint-Philbert-en-Mauges. Elle sera communiquée ultérieurement.

Les repas sont prévus à :

- > Gesté et Villedieu-la-Blouère, le dimanche 6 mars
- > La Poitevineière, le samedi 19 mars
- > Jallais, le samedi 26 mars
- > La Jubaudière, le dimanche 27 mars
- > La Chapelle-du-Genêt, le dimanche 23 octobre

> La commune de Beaupréau-en-Mauges reste particulièrement vigilante face à l'évolution incertaine du contexte sanitaire. Afin de protéger les personnes âgées dites vulnérables, elle se réserve le droit d'annuler ces rencontres.

Une feuille de route 2021-2030 pour l'agglomération



LA FEUILLE DE ROUTE EST UN DOCUMENT STRATÉGIQUE QUI GUIDE L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION JUSQU'EN 2030. ELLE EST LE FRUIT D'UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE QUI REPOSE SUR LA MOBILISATION ET LA VISION DES ÉLUS ENGAGÉS POUR LE TERRITOIRE DES MAUGES.

Dès la création de Mauges Communauté en 2016, le parti a été pris de fixer le cap politique de la Communauté d'agglomération par l'élaboration d'une feuille de route. Une première feuille de route a ainsi été élaborée pour la période 2017-2020. L'objectif était de donner corps aux orientations politiques assignées à Mauges Communauté, par suite de la réforme territoriale qui a articulé la création de six communes nouvelles et d'un vaste Établissement

Public de Coopération Intercommunal (EPCI), sous forme de Communauté d'agglomération en secteur rural. Avec l'arrivée des nouveaux élus en 2020, une démarche s'est naturellement ouverte pour établir une nouvelle feuille de route.

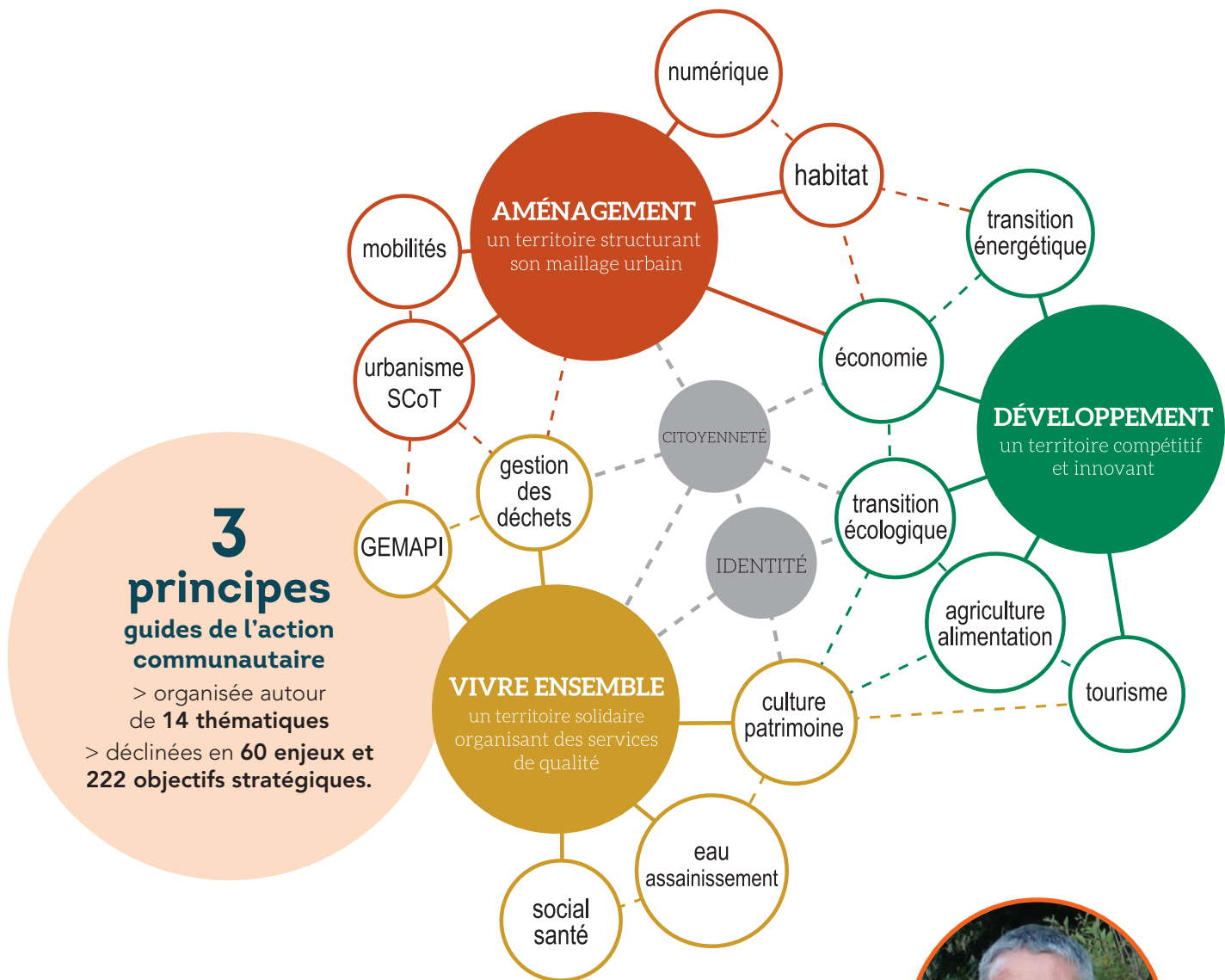
Une stratégie à horizon 2030 pour donner du sens, de la lisibilité et de l'efficacité

À la manœuvre pour mener à bien cette démarche stratégique

collective pour le territoire, le Président de Mauges Communauté et les 17 membres de l'exécutif ont fixé les grandes orientations pour les 10 années à venir. « Avec mes collègues membres du Bureau communautaire, nous avons souhaité que cette feuille de route excède la durée du mandat pour lui conférer les ressorts d'un temps plus long, indispensable à la mise en œuvre de nos politiques publiques structurantes. » souligne Didier Huchon.



Une démarche partagée pendant laquelle les élus des commissions ont pu s'exprimer sur leurs appréciations des enjeux et sur leurs envies pour le territoire.



Un projet politique qui revêt d'une part une dimension stratégique, avec des lignes directrices, et d'autre part une dimension opérationnelle, avec un plan d'actions. Pour autant, la feuille de route n'est pas une stratégie figée. Elle sera soumise à une évaluation tous les trois ans, pour ajuster, si nécessaire, le cap politique de la Communauté d'agglomération.

Le temps du projet : accorder ruralité et urbanité

L'objectif de cette nouvelle feuille de route est de qualifier le projet des Mauges : expliquer ce que les élus veulent faire, pour pouvoir aussi

affirmer une identité propre. Les Mauges affirment, en effet, vouloir continuer à se développer pour créer des richesses et à être attractives, par des services toujours plus qualitatifs dans un espace agréable à vivre. La ruralité des Mauges s'accorde à une urbanité : ce choix stratégique prend de la vitalité. L'expression « la ville à la campagne » mérite d'être revisitée pour dire que notre territoire à la ruralité assumée se met aujourd'hui en situation d'exercer des fonctions urbaines.



« La feuille de route positionne notre territoire pour préparer l'avenir ensemble, avec audace, innovation et énergie. Trois qualités qui s'accordent à l'identité des Mauges et qui, dans une société en mutation, permettront à notre territoire de rester ouvert, dynamique et attractif. »

Didier Huchon,
Président de Mauges Communauté

Retrouvez l'intégralité de la feuille de route sur www.maugescommunaute.fr

Qui sont vos représentants locaux ?

ÉLUS POUR REPRÉSENTER LA POPULATION À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION À LA COMMUNE, ANDRÉ MARTIN, GILLES LEROY, DIDIER HUCHON ET FRANCK AUBIN PEUVENT ÊTRE CONTACTÉS PAR LES HABITANTS, ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE.



RÉGION



André Martin

Fonction : Élu régional depuis 2017
5^e Vice-Président du Conseil Régional et Président de la commission « Jeunesse, emploi, formations, lycée et orientation » depuis 2021

Contact :

- > par téléphone : 02 28 20 57 36
- > par mail : andre.martin@paysdelaloire.fr
- > par courrier : Hôtel de région - 1 rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9

DÉPARTEMENT



Gilles Leroy

Fonctions : Élu départemental depuis 2008
Vice-président en charge de l'insertion, de l'habitat, du logement et de la politique de la ville
Adjoint au maire de Beaupréau-en-Mauges, en charge de l'OPAH-RU

Contact :

- > par téléphone : 02 41 81 43 01
- > par mail : g.leroy@maine-et-loire.fr
- > par courrier : Département du Maine-et-Loire - CS94104 - Angers Cedex 9

INTERCOMMUNALITÉ



Didier Huchon

Fonctions : Président de Mauges Communauté depuis 2016
Maire de Sèvremoine depuis 2015

Contact :

- > par téléphone : 02 41 71 77 10
- > par mail : presidency@maugescommunaute.fr
- > par courrier : Mauges Communauté - 1 rue Robert Schuman - La Loge - CS 60111 - Beaupréau - 49602 Beaupréau-en-Mauges

COMMUNE



Franck Aubin

Fonctions : Élu de La Jubaudière depuis 2008
Maire de Beaupréau-en-Mauges depuis 2020
Élu communal depuis 2016
3^e vice-président de Mauges Communauté au Pôle Développement et Économie

Contact :

- > par téléphone : 02 41 71 76 80
- > par mail : accueil@beaupreauenmauges.fr
- > par courrier : Hôtel de Ville - Rue Robert Schuman - CS10063 - Beaupréau - 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme pour toutes les communes de plus de 10000 habitants, le recensement de la population de Beupréau-en-Mauges est annuel. L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8 %, soit 847 logements tirés au sort par l'INSEE. Après avoir été informés par courrier, les foyers concernés recevront la visite d'un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore, **entre le 20 janvier et le 26 février 2022.**

Celui-ci leur remettra une notice regroupant toutes les informations utiles, les identifiants de connexion pour le recensement en ligne ou les questionnaires papier. Toutes les réponses resteront confidentielles. Selon la configuration du logement, l'agent pourra également déposer directement ces documents dans la boîte aux lettres.

Le recensement 2022
démarrera le 20 janvier !



Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur ses caractéristiques (âge, profession, conditions de logement...) qui permettent d'adapter les politiques locales et nationales. De ces chiffres découlent notamment la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Recensement citoyen

Tous les jeunes de nationalité française doivent procéder au recensement citoyen dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans. Cette démarche s'effectue à la mairie déléguée de leur domicile, en fournissant une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile. À l'issue de cette démarche, l'attestation de recensement sera délivrée. Ce document est obligatoire pour se présenter à certains examens et concours comme le bac et le permis de conduire. Le recensement permet au jeune d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté. Il permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Infos :

majdc.fr



4 nouveaux bureaux de vote pour les prochaines élections

EN 2022, LES ÉLECTEURS SERONT APPELÉS AUX URNES LES 10 ET 24 AVRIL POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET LES 12 ET 19 JUIN POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Pour faciliter la tenue des scrutins, 4 bureaux de vote supplémentaires seront installés : 1 à Andrezé, 2 à Beupréau et 1 à Villedieu-la-Blouère. Une nouvelle carte électorale sera donc envoyée aux 17 500 électeurs de Beupréau-en-Mauges fin mars, début avril. Chacun est invité à y vérifier son bureau de vote, qui peut avoir changé.

Pour participer aux scrutins, l'inscription sur les listes électorales de la commune peut être effectuée dès aujourd'hui sur le site www.service-public.fr ou auprès de votre mairie déléguée. Cette inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française. Les habitants ayant changé d'adresse au sein de Beupréau-en-Mauges depuis les dernières élections sont invités à le signaler auprès de leur mairie déléguée.

Pour garantir le bon déroulement des votes, la commune recherche des assesseurs bénévoles pour ses 20 bureaux de vote. Sous l'autorité du président du bureau, l'assesseur vérifie l'identité de chaque électeur, le fait signer sur la liste d'émargement et tamponne la carte électorale. Le soir, il peut participer au dépouillement.

Vous souhaitez vous investir le jour du scrutin ? Contactez au plus vite votre mairie déléguée !

La réflexion sur le pôle culturel se poursuit

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LA MUNICIPALITÉ S'INTERROGE SUR LE DEVENIR DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN À BEAUPRÉAU ET LA POSSIBILITÉ D'Y IMPLANTER UN PÔLE CULTUREL REGROUPANT SUR UN MÊME LIEU L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET LA MÉDIATHÈQUE. POUR IMPLIQUER LES HABITANTS DANS CE PROJET D'ENVERGURE, UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE A ÉTÉ MISE EN PLACE.

Engagement de l'équipe municipale en faveur d'une ville plus collaborative, c'est la première fois qu'une démarche de participation citoyenne est mise en place pour un tel projet. 3 types de contribution étaient proposées aux habitants de Beaupréau-en-Mauges.

1 - Un site internet pour recueillir les témoignages et l'histoire des habitants

Début octobre, un site internet dédié au projet de pôle culturel a été mis en ligne (participationcitoyenne.beaupreauenmauges.fr). Durant un mois environ, les habitants ont pu y déposer leurs témoignages, photos et documents, en lien avec l'église et le quartier Saint-Martin, à l'image de Daniel Robineau et Axel Chauveau :

Daniel Robineau : « Effectivement en tant que citoyen, ce n'est pas une "dynamique" à laquelle on était convié par le passé à Beaupréau. J'applaudis des deux mains l'initiative, qui devra j'espère se renouveler ! »



Axel Chauveau : « Ce site internet, mais surtout le fait de donner la parole aux habitants du quartier ainsi qu'aux personnes liées à ce monument, était quelque chose de génial ! »



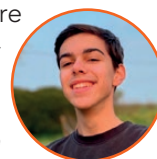
2 - Une étude et des entretiens sociologiques

Pour mieux comprendre le positionnement et l'attachement des habitants à l'église et au quartier Saint-Martin, la collectivité a fait appel à Jérôme Grolleau, sociologue spécialisé sur le sens de l'action publique.

Jérôme Grolleau : « La réflexion actuelle de la commune porte sur des sujets en lien avec l'identité profonde du territoire. Il me semble donc normal d'y associer les Bellopratains. Bien sûr, c'est compliqué, car il n'y a pas de méthode toute faite ; mais il est démocratiquement sain de se lancer dans l'aventure et d'en faire un apprentissage collectif. D'ailleurs, les habitants rencontrés apprécient cette innovation ».



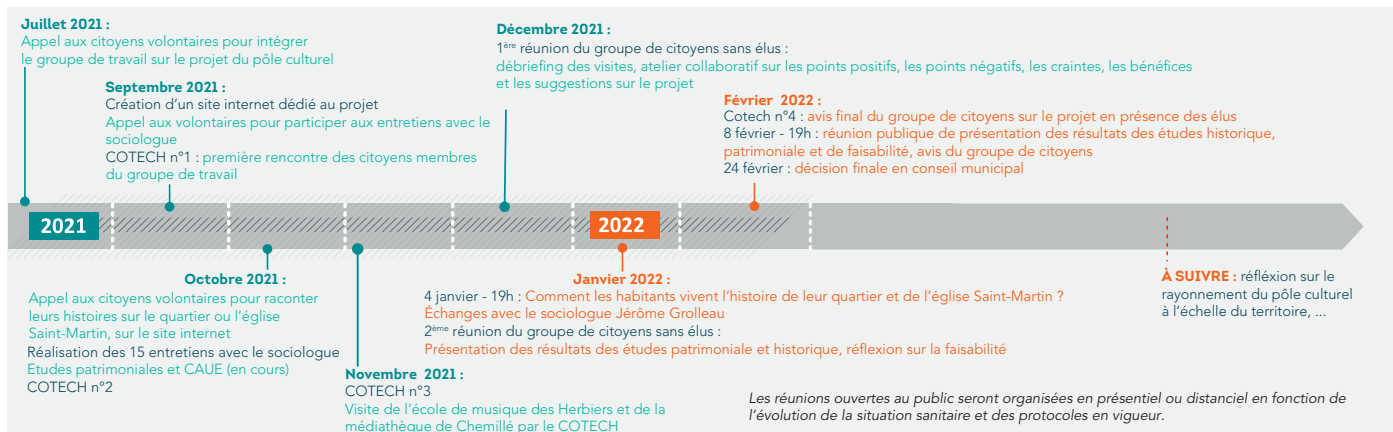
Le sociologue a réalisé plusieurs entretiens dont un, avec le jeune **Jules Banchereau**, qui nous livre son ressenti « C'est avec un peu d'appréhension que je suis allé à ce rendez-vous car c'était la première fois pour moi que je participais de façon citoyenne à un entretien comme celui-ci. Cependant, le sociologue m'a vite mis à l'aise et tout s'est très bien déroulé. Ce que j'en retiens, c'est que c'était une bonne expérience, et j'espère que mon témoignage aidera le projet à avancer. »



3 - Un groupe de citoyens directement associés à la réflexion

Depuis septembre, 16 citoyens ont rejoint le comité technique (COTECH) autour du projet de pôle culturel. Les 3 rencontres organisées ont permis aux participants (citoyens, élus et agents) d'échanger et d'enrichir la réflexion. Pierre Geoffroy, du cabinet RECAHP, en charge de l'étude historique et patrimoniale et de l'animation des réunions, précise :

Pierre Geoffroy : « Le premier COTECH a démontré que les citoyens souhaitent grandement être partie prenante de l'idée de création d'un pôle culturel à Saint-Martin. Lors des réunions suivantes, qui ont fait s'alterner visites des sites et débats, certains éléments clés ont été abordés et analysés. Cela a donné aux citoyens la possibilité de s'exprimer librement, et d'acquiescer au fur et à mesure des rassemblements une meilleure compréhension du projet. »



UNE MONNAIE LOCALE DANS LES MAUGES ?



DEPUIS 3 ANS, UN COLLECTIF CITOYEN ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ DE METTRE EN PLACE UNE MONNAIE LOCALE, ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE DE MAUGES COMMUNAUTÉ. LE PROJET EST AUJOURD'HUI SUR LE POINT D'ABOUTIR.

De quoi s'agit-il ?

Une monnaie locale est, en sciences économiques, une monnaie destinée à n'être échangée que dans une zone géographique déterminée, généralement à l'échelle d'une ville ou d'un territoire. Ces monnaies sont dites « complémentaires », c'est-à-dire qu'elles ne remplacent pas l'euro mais le complètent en facilitant la circulation de la valeur monétaire en circuit court.

Comment ça marche ?

En redirigeant le circuit de consommation vers les commerces et services locaux, ces monnaies visent à soutenir l'emploi local, éviter les délocalisations, assurer les fonctions écologiques et sociales des échanges de biens ou de services et contribuer à définancier l'économie. Partout en France et dans le monde, des

monnaies complémentaires voient le jour pour contribuer au développement d'une économie plus locale.

Et concrètement ?

Dans un premier temps, vous disposerez de coupons, l'équivalent des billets, que vous pourrez utiliser chez tous les commerçants et artisans du territoire qui l'acceptent. Eux-mêmes pourront les utiliser à leur tour auprès d'autres professionnels qui les utiliseront eux même...

On en est où ?

Après s'être attaché à bien comprendre les mécanismes de fonctionnement de ces monnaies locales, le groupe de citoyens « En Mauges » travaille à sa mise en place à l'échelle de Mauges Communauté. En effet, pour fonctionner, la monnaie locale doit couvrir un territoire d'au

moins 100 000 habitants. De plus, l'équipe se forme, notamment auprès de l'Institut des Monnaies Locales du Pays Basque, et prépare une mise en circulation pour 2022. Cette monnaie a été baptisée la « MAUGES » : Monnaie Alternative d'Utilité Générale Écologique et Solidaire. Les statuts de la structure porteuse sont prêts et les coupons, locaux et infalsifiables, sont en cours de finalisation.

Prochainement, l'équipe présentera les mécanismes essentiels pour comprendre le fonctionnement et l'utilité de cette monnaie. Un séminaire permettra également de valider les grands axes de son développement pour les trois années à venir.

Contact :

lamauges49@gmail.com

Les contours de SYNERGIE se dessinent



À L'HEURE OÙ L'USINE LACROIX 4.0 PREND FORME ET À QUELQUES MOIS DU DÉMÉNAGEMENT DE L'ENTREPRISE À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, QUE DEVIENT LE PROJET DE LIEU D'INNOVATION COLLABORATIF SYNERGIE ?

Ce nouvel espace au cœur des Mauges a pour vocation de permettre aux citoyens, entreprises, associations de partager des savoir-faire, de créer une entreprise ou encore de développer l'apprentissage...

L'année 2021 a vu se suivre les phases administratives nécessaires au futur aménagement du site de l'usine de Lacroix Electronics à Montrevault-sur-Èvre. L'arrivée à la rentrée d'un chargé de mission dédié a donné un coup d'accélérateur au projet. L'étude des besoins et les visites inspirantes font également partie du programme, afin de construire la combinaison juste, celle qui correspond pleinement au territoire des Mauges. L'indispensable dynamique de mise en réseau est maintenant lancée et les partenariats se tissent. Vous avez un projet innovant dans l'économie circulaire, le digital, la formation, venez-nous en parler !



Suivez l'évolution du projet sur www.synergie-mauges.fr

ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE !

LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Café des ponts

Bar à vin
Fanny Fiat et Sébastien Rival
2 Rue des Mauges - Beaupréau
49600 - BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 63 38 59
cafedesponts@gmail.com
f Café des Ponts @cafedesponts

L'atelier des petits pois

Boutique et ateliers créatifs
Emilie Fonteneau
6 place Jeanne d'Arc - Villedieu-la-Blouère
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
07 38 98 98 06
contact@latelierdespetitspois.fr
Site : www.latelier-des-petits-pois.com
f L'Atelier des petits pois @latelier.des.petits.pois

M.A. Boulangerie Pâtisserie Snacking

Boulangerie-pâtisserie et snacking
Mélanie et Alexandre Rouxel
6 Rue d'Anjou - Villedieu-la-Blouère
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

CalMey'nails

Prothésiste onguilaire
12 quartier des Ayraults - Jallais
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
07 69 21 03 13
angelique.leneue@yahoo.com
f CalMey'nails

Chez Ludo

Kiosque à pizzas
1 rue Gustave Eiffel (parking station de lavage) - Jallais
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
06 21 28 60 76

Guilhem l'affûteur du Vignoble

Affutage d'objets tranchants
Présent sur le marché de Beaupréau le lundi
06 69 30 70 82
guilhemlaffuteurduvignoble@gmail.com
www.laffuteurduvignoble.fr

Restaurant La Fontaine

Restauration rapide, sandwicherie
Sébastien Pipala
2 rue Saint Gilles, Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 58 51 29
f Restau la Fontaine

LG.Automatisme

Dépannage, maintenance (volets roulants, portails, clôtures, portes de garage, interphone), vitrerie, serrurerie
Ludovic Gaboriau
La Jubaudière
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
06 36 06 36 10
lgautomatisme@icloud.com

ÉCONOMIE

#LesVisages DuQuotidien n°7



Connaissez-vous...

Fanny et Sébastien ?

Ils se sont récemment installés dans la commune et leurs visages vous disent peut-être quelque chose.

Normal...

... Ils ont repris l'ancien Café des Ponts de Beaupréau, nous les avons rencontrés pour vous !

Qui êtes-vous ?

« Sébastien : Fanny, a été danseuse à l'opéra de Paris et a dansé avec une compagnie privée en tant que soliste, avant de monter un centre d'Art et de danse avec son frère, en plein cœur de Paris. Je suis moi-même originaire de Beaupréau, né au château de Beaupréau. Après une école hôtelière à Noirmoutier, plus de 20 ans à Paris, dont 14 ans de palace, dans le sud de la France et Londres, je suis revenu aux sources fin juin. »

Quel est le concept du « Café des Ponts » ?

« Le concept est assez simple : c'est un lieu de vie, de convivialité et de partage. Notre carte comporte 75 références de vins différents qui proviennent de vignobles locaux (Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Vendée). Nous avons pensé le lieu de façon à ce que les clients se retrouvent « comme à la maison » et dans un esprit un peu Londonien. Nous avons cassé les codes d'un bar traditionnel en imaginant le lieu sans comptoir, avec des assises de velours. »

Comment avez-vous eu l'idée de reprendre ce café ?

« Le café des ponts a été fermé pendant 25-35 ans. J'y venais petit avec ma maman, en rentrant du stade de foot. Je connaissais ce lieu et son potentiel grâce à l'Èvre. C'est l'une des adresses ayant le plus « les pieds dans l'eau ». Il fallait redonner l'Èvre aux Bellopratins et repenser un lieu de vie pour tous. Lorsque je suis parti de Beaupréau, il y avait beaucoup de bars, de restaurants et à mon retour, beaucoup d'entre eux avaient fermé. Il y avait une attente des Bellopratins, d'un lieu comme celui-ci pour se retrouver. Les Bellopratins ont pu découvrir le lieu, qu'ils ne connaissaient pas puisque l'espace au bord de l'Èvre était privé auparavant. Ils redécouvrent l'Èvre, à laquelle ils sont très attachés ainsi que les trois arches du pont. »

Comment avez-vous été accueillis dans la commune ?

Nous avons été accueilli à bras ouverts par les Bellopratins étant donné que Sébastien est originaire d'ici, ses parents ne sont jamais partis de Beaupréau donc tout le monde les connaît. Les gens sont extrêmement gentils et accueillants. Ils ont été ravis qu'un lieu comme celui-ci ouvre mais en plus que ce soit un bellopratins qui reprenne ce lieu emblématique. Les clients nous disent « merci » tous les jours, et ça, ça fait chaud au cœur ! « Merci pour le lieu, merci pour l'accueil, merci pour Beaupréau »

Un p'tit + ?

« Nous avons des clients amateurs de vin mais aussi des gens, de 20 à 80 ans, qui ont envie de découvrir et nous souhaitons leur apporter nos connaissances des vins. C'est un lieu intergénérationnel pensé pour tous. Tout le monde s'y retrouve. Nous avons de bonnes bouteilles abordables ce qui permet aux plus jeunes de pouvoir se faire plaisir avec du bon vin. »

...Maintenant Oui!

Beaupréau
en-Mauges

Être logé chez l'habitant, un tremplin pour l'insertion des jeunes

TROUVER UN TOIT LE TEMPS D'UN STAGE, D'UNE FORMATION OU D'UN PREMIER EMPLOI PEUT S'AVÉRER COMPLIQUÉ. POUR Y REMÉDIER, MAUGES COMMUNAUTÉ, BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET L'ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS TRAVAILLENT EN PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE LOGEMENTS POUR LES MOINS DE 30 ANS.

Depuis 2016, Habitat Jeunes du Choletais met en relation des habitants et des jeunes à la recherche d'un logement temporaire à proximité de leur lieu de travail ou de formation. Ce service s'adresse aux salariés, étudiants ou apprentis, âgés de 15 à 30 ans et contribue à l'attractivité du territoire.

Cette solution facilite grandement l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, elle permet de rapprocher le lieu de vie du lieu de travail et de proposer un cadre rassurant pour le jeune et sa famille, à un tarif abordable (15 € la nuit, dans la limite de 250 € par mois). L'écoute et la bienveillance des hébergeurs participent à l'intégration du jeune dans son nouvel environnement.

Les propriétaires qui souhaitent rejoindre le dispositif peuvent se signaler à l'association et proposer à la location une chambre, un studio ou une partie de logement inoccupée. En contrepartie, une indemnité de séjour leur est reversée. Les périodes d'hébergement sont définies en fonction des disponibilités de l'hébergeur, qui peut décider d'arrêter à tout moment. Au-delà de l'aspect financier, accueillir un jeune temporairement chez soi est une véritable expérience humaine, qui permet de rompre la solitude, de s'ouvrir à l'autre et d'entretenir un sentiment d'utilité.



Infos :

Habitat Jeunes du Choletais
02 41 71 36 36
www.habitatjeunes-choletais.fr

LA MAISON DE L'HABITAT : un nouveau service pour conseiller les habitants des Mauges



LA MAISON DE L'HABITAT, VÉRITABLE GUICHET DE RÉFÉRENCE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS SUR L'HABITAT ET LE LOGEMENT, OUVRE SES PORTES LE 3 JANVIER 2022 À LA LOGE À BEAUPRÉAU.



Ouvert à tous, ce nouveau service facilite l'accès à l'information sur les sujets de l'habitat, du logement et de leur amélioration. Que vous soyez propriétaire ou locataire, des conseillers vous aiguillent à chaque étape et pour chaque projet, par exemple dans les démarches administratives, les conseils techniques ou financiers. La Maison de l'Habitat a pour objectif de vous accompagner de façon neutre et personnalisée pour que vos travaux d'amélioration énergétique soient les plus performants possible, tout en bénéficiant aux entreprises locales. Les permanences des professionnels de l'ADIL, Soliha et Alisée seront également regroupées sur ce lieu unique.

Retrouvez l'actualité de la Maison de l'Habitat (horaires, contact...) sur maugescommunaute.fr

LES ÉCOLES PUBLIQUES OUVRENT LEURS PORTES !

POUR LA PREMIÈRE ANNÉE, LES 7 ÉCOLES PUBLIQUES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SE MOBILISENT POUR OUVRIR LEURS PORTES SIMULTANÉMENT, LE SAMEDI 29 JANVIER, DE 9H30 À 12H.

Cette matinée est destinée aux familles dont les enfants sont nés en 2019 ou avant et qui envisagent une scolarisation dans l'une des écoles publiques de la commune à la rentrée prochaine. La visite des locaux et les échanges sur les pratiques pédagogiques permettront d'appréhender les spécificités de chaque établissement, ainsi que les actions et projets mis en place.

Essentielles pour instaurer une relation de confiance entre les familles et les établissements scolaires, ces rencontres sont précieuses et permettent aux futurs élèves de se familiariser avec l'environnement dans lequel ils évolueront. En parallèle de ces portes ouvertes, des rendez-vous individuels pourront être proposés.

Certaines communes déléguées ne disposent pas d'école publique. Cependant, les parents qui le souhaitent peuvent bénéficier du principe de sectorisation et scolariser leur(s) enfant(s) dans l'école de rattachement :

- > pour les enfants du Pin-en-Mauges et de La Poitevineière, à Jallais
- > pour les enfants de La Jubaudière, à Andrezé
- > pour les enfants de Saint-Philbert-en-Mauges, à La Chapelle-du-Genêt.

Gesté
École publique Marie et Arthur Rayneau
 Directrice : Corinne Foucher
 ☎ 02 41 56 19 02
 ✉ ce.0492336y@ac-nantes.fr

Beaupréau
École publique Jules Ferry - Maternelle
 Directrice : Céline Fonteneau
 ☎ 02 41 63 01 85
 ✉ ce.0491908h@ac-nantes.fr
École publique Jules Ferry - Élémentaire
 Directrice : Maria Laumonier
 ☎ 06 26 57 56 45
 ✉ ce.0491909j@ac-nantes.fr

La Chapelle-du-Genêt
École publique Jean de la Fontaine
 Directrice : Audrey Breheret
 ☎ 02 41 63 68 20
 ✉ ce.0490399t@ac-nantes.fr

Villedieu-la-Blouère
École publique Françoise Dolto
 Directrice : Sabrina Le Guen
 ☎ 06 01 40 85 86
 ✉ ce.0490402w@ac-nantes.fr

Andrezé
École publique Georges Lapiere
 Directrice : Stéphanie Chauveau
 ☎ 02 41 58 97 72
 ✉ ce.0492012w@ac-nantes.fr

Jallais
École publique Jean de la Fontaine
 Directrice : Céline Nivault
 ☎ 02 41 65 06 63
 ✉ ce.0492349m@ac-nantes.fr

« Help wanted » pour les services de l'enfance

COMPTE TENU DE LA REPRISE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DANS TOUS LES DOMAINES, LES BESOINS DES FAMILLES EN MODE DE GARDE AUGMENTENT. LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET DE RESTAURATION SCOLAIRE, QU'ILS SOIENT MUNICIPAUX OU ASSOCIATIFS, SONT AINSI TRÈS SOLlicitÉS. OR, LE MANQUE DE PERSONNEL PÈSE SUR LE FONCTIONNEMENT DE CES STRUCTURES.

Pour accueillir les enfants en toute sécurité et appliquer les consignes réglementaires, un certain nombre d'encadrants est nécessaire. Il est



parfois difficile de trouver des professionnels en nombre suffisant pour encadrer les enfants avant et après l'école et lors de la pause méridienne. Pour éviter de refuser des enfants et continuer à faire fonctionner ces services précieux pour les familles, la commune de Beaupréau-en-Mauges est à la recherche de personnel. Ces contrats à temps partiel peuvent s'adresser à des personnes qui cherchent un travail à proximité de leur domicile pour compléter une activité professionnelle, à des étudiants ou à des retraités.

Les agents recrutés seront accompagnés et intégrés au sein d'une équipe de professionnels investis et partageront des moments intergénérationnels avec les enfants.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci d'adresser votre candidature :

- > par mail à rh@beaupreauenmauges.fr
- > ou par courrier à Monsieur le Maire de Beaupréau-en-Mauges
 Rue Robert Schuman - CS 10063
 BEAUPRÉAU
 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Piétons, cyclistes, soyez visibles !

LES SOIRÉES HIVERNALES S'ALLONGENT ET LA NUIT TOMBE DE PLUS EN PLUS TÔT. USAGERS DE LA ROUTE, SOYEZ PRUDENTS.

Chaque année, la Sécurité Routière enregistre un pic d'accidents à cette période de l'année chez les usagers dits vulnérables. Les piétons et cyclistes deviennent difficilement visibles à l'approche de la nuit. Il est donc important d'appliquer quelques règles afin d'assurer la sécurité de tous.

Sentez en vous l'âme d'un gagnant du Tour de France : portez un gilet jaune !

De nuit, sans gilet, un cycliste est visible à seulement 30 mètres ; avec un gilet, il est perçu jusqu'à 160 mètres.



Cette distance permet ainsi aux automobilistes d'anticiper et ralentir. Par ailleurs, il est encore plus difficile d'apercevoir les piétons à la nuit tombée. En agglomération, les véhicules stationnés et la concentration de lumière autour des lampadaires diminuent la visibilité de certaines zones. Indémodable de votre garde-robe, le gilet jaune ou vêtement réfléchissant vous mettra sous le feu des projecteurs ! Cyclistes, pour compléter votre panoplie et briller de mille feux, n'oubliez pas vos éclairages à l'avant de votre vélo et un dispositif réfléchissant rouge à l'arrière.

LES DAE, DES DISPOSITIFS MÉDICAUX À PORTÉE DE MAIN

DEPUIS 2010, 36 DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE) ONT ÉTÉ INSTALLÉS SUR LA COMMUNE. CES APPAREILS, ACCESSIBLES À TOUS, SONT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX UTILISÉS EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE. ILS SERVENT À ARRÊTER UNE ACTIVITÉ ANARCHIQUE DU CŒUR GRÂCE À UNE FORTE DÉCHARGE DE COURANT ÉLECTRIQUE.

En France, le taux de survie à un arrêt cardiaque est de 7,7% contre 35,9%* si les gestes de premiers secours sont appliqués dans les premières minutes (massage cardiaque et choc délivré). L'accessibilité et la visibilité de ces DAE sont donc fondamentales pour sauver des vies. La loi impose aux établissements recevant plus de 200 personnes de s'équiper de ces appareils.

Dans le respect de cette réglementation, des défibrillateurs ont été installés à moins de 5 minutes des établissements publics de Beaupréau-en-Mauges.

En cas de besoin, vous pouvez donc les retrouver **sur les façades de chaque mairie** et dans les lieux suivants :

- **Andréz** : salle de sport, cimetière, zone des Landes Fleuries
- **Beaupréau** : salle de la Prée, piscine, salle du 8 Mai, église Saint-Martin, façade du foyer logement, salle du moulin Foulon, école Jules Ferry, la Loge (sur la façade de la médiathèque)
- **La Chapelle-du-Genêt** : Maison des Loisirs
- **Gesté** : complexe sportif, salle de la Thévière
- **Jallais** : multi-accueil, complexe sportif du Prieuré, gymnase du Chantereau et salle du cercle (Notre-Dame-des-Mauges)

- **La Jubaudière** : salle de sports et stade
- **Le Pin-en-Mauges** : salle de sports
- **La Poitevinière** : salle de sports
- **Saint-Philbert-en-Mauges** : salle des fêtes
- **Villedieu-la-Blouère** : salle des chevaliers de Malte, salle de sports

Comment réagir si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque ?

- 1. Appelez** immédiatement les secours :
15 (Samu),
18 (pompiers),
112 (n° d'appel européen)
- 2. Effectuez un massage cardiaque** : massez vite et fort au milieu de la poitrine.
- 3. Défibrillez** en utilisant un DAE et en suivant les instructions. Continuez d'alterner massage cardiaque et défibrillation en attendant l'arrivée des secours.

*source : www.circodef.org



Un nouveau type de marquage testé à Villedieu-la-Blouère

EN PARTENARIAT AVEC LE SIÉML (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE MAINE-ET-LOIRE) ET LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE NOUVELLE PEINTURE AUX PROPRIÉTÉS PHOTOLUMINESCENTES EST EN COURS DE TEST À VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE.



©Luminokrom

Baptisée « LuminoKrom », cette peinture absorbe et stocke le rayonnement lumineux la journée puis le restitue à la nuit tombée. Appliquée sur la voirie, elle permet de sécuriser les déplacements de nuit dans les zones dépourvues d'éclairage, de guider les piétons et cyclistes ou encore de mettre en évidence des obstacles (chicane, rond-point). Elle pourrait être une alternative après l'extinction de l'éclairage public. À ce jour, 5 sites, correspondants à différents cas d'usage, ont été retenus

à Villedieu-la-Blouère : la rue du Petit Manoir (lotissement), la rue du Stade (vie associative), les chicanes de la rue d'Anjou et les deux ronds-points situés aux entrées de bourg.

Pour mesurer l'efficacité de ce dispositif innovant, le ministère de la Transition écologique s'appuie sur le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). L'expérimentation repose sur l'observation du comportement des usagers dans différentes situations. Le procédé sera

étudié pendant deux ans, notamment pour évaluer le vieillissement de la peinture. Si le CEREMA juge les résultats satisfaisants, une application sur l'ensemble du territoire français pourrait être autorisée. Pour recueillir le ressenti des usagers, un questionnaire anonyme sera disponible en ligne d'ici quelques semaines sur beaupreauenmauges.fr. Habitants et utilisateurs des axes concernés sont invités à répondre à cette enquête.

VITESSE RÉDUITE À GESTÉ

Afin d'apaiser les vitesses des véhicules, une nouvelle zone 30 est en cours d'implantation à Gesté. Les travaux se déroulent en deux phases. Depuis mi-décembre, des aménagements sont réalisés aux abords des écoles, espaces très fréquentés par les familles. Ensuite, la zone 30 sera étendue à une large partie du centre-bourg. Des aménagements légers et évolutifs seront mis en place afin de sécuriser les déplacements et favoriser les mobilités douces à proximité des services, lieux de vie et commerces (maison de santé, EHPAD, complexe sportif...). Ces travaux seront effectués au cours du premier trimestre.



DÉBUT DES TRAVAUX POUR LE LOTISSEMENT DU CORMIER

À la Chapelle-du-Genêt, les travaux de viabilisation du lotissement du Cormier vont débuter en janvier, pour une durée de 4 mois environ. Pour permettre l'accès des poids lourds au chantier situé à proximité du cimetière, la circulation dans la rue du Grand Logis risque d'être ponctuellement perturbée. Le lotissement s'étendra sur 6 257 m². La commercialisation des 12 lots, d'une surface comprise entre 438 m² et 664 m², pourra débuter au printemps, une fois les travaux de viabilisation effectués.

Reprise des concessions abandonnées dans les cimetières

DES TRAVAUX DE REPRISE D'EMPLACEMENTS VONT ÊTRE ENTREPRIS DANS LES CIMETIÈRES.

Ces reprises concernent les concessions échues non renouvelées et pour lesquelles personne ne s'est manifesté, malgré les tentatives de contact et l'affichage dans les cimetières. Sur deux ans, environ 200 tombes seront reprises dans 10 cimetières de Beaupréau-en-Mauges. Cette procédure est indispensable pour libérer de l'espace dans ces lieux de recueillement. Les ornements (croix, plaques) qui pourraient présenter un intérêt historique ou patrimonial seront conservés. En cas de cérémonies funéraires, des dispositions seront prises pour interrompre les travaux le temps nécessaire.

La liaison douce Beaupréau – La Chapelle-du-Genêt se concrétise

LONGUE DE 2 KM, CETTE LIAISON DOUCE POURRA ÊTRE EMPRUNTÉE PAR LES CYCLISTES ET LES PIÉTONS MAIS SERA INTERDITE AUX DEUX-ROUES MOTORISÉS.

La piste en double-sens longera la RD756 et sera séparée de la route par une bande enherbée d'un mètre. Elle reliera Beaupréau, depuis la route de l'Hippodrome, à La Chapelle-du-Genêt, au niveau du rond-point à l'entrée de l'agglomération. Ainsi, les cyclistes n'auront plus besoin d'emprunter la route départementale, très fréquentée. Les travaux, subventionnés en partie par l'État et le département, devraient débuter au mois de mars.

La commune de Beaupréau-en-Mauges s'est engagée à conserver les arbres mesurant plus de 4 mètres de haut, dits à haute-tige. Au cours de la phase d'étude, des arbres ont été diagnostiqués à proximité de la sortie du lycée Julien Gracq. Certains d'entre eux, gênants ou malades, seront coupés et remplacés par compensation : pour 1 arbre coupé, 2 sont plantés. Les troncs et branches



coupés seront réutilisés en tant qu'hôtel à insectes dans le Parc de Beaupréau.

Pour présenter le projet, une réunion publique sera organisée fin janvier.

L'eau : une ressource vitale à préserver !

LES CONCLUSIONS ALARMANTES DU RAPPORT DU GIEC (GROUPEMENT INTERNATIONAL D'EXPERTS POUR LE CLIMAT) AU SUJET DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE NOUS RAPPELLENT LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER CE BIEN COMMUN : L'EAU.

Depuis plus de 20 ans, un cadre réglementaire régit la politique de la gestion de l'eau en France. L'un des objectifs est d'atteindre, sur le territoire européen, le bon état écologique des masses d'eau (cours d'eau, plan d'eau), en 2021 pour celles moyennement dégradées et d'ici 2027 pour celles fortement dégradées.

Qu'est-ce qu'un bon état écologique ?

Cette notion correspond au bon fonctionnement des écosystèmes du milieu aquatique. Pour être définie comme « en bon état écologique », une masse d'eau doit abriter une forte diversité d'espèces de la faune et la flore aquatique, mais aussi respecter des seuils précis d'oxygène, de teneur en polluant et de température. Pour établir un diagnostic de l'état des cours d'eau dans les Mauges, le SMiB (Syndicat Mixte du bassin de l'Èvre) a mis en place une dizaine de stations évaluant la qualité de l'eau.

Ainsi, est mesurée la présence de nitrates, indésirables à la fabrication d'eau potable, de matière azotée dont la forte présence augmente le développement de certains végétaux aquatiques ou bien de matière organique issue majoritairement des eaux usées des habitations.

Pourquoi la qualité de l'eau se dégrade ?

Au fil des siècles, de nombreux travaux hydrauliques ont vu le jour afin d'accroître les rendements agricoles, d'aménager des infrastructures ou de lutter contre les crues. Le développement des villes et l'utilisation de produits phytosanitaires ont également joué un rôle crucial dans la dégradation de la qualité des cours d'eau et de leurs écosystèmes.

Les dernières données communiquées par l'Office International de l'Eau, en 2015, montrent l'ampleur des efforts à réaliser pour atteindre l'objectif initial de la directive européenne. Sur le bassin Loire-Bretagne, seulement

11% des masses d'eau de la région Pays de la Loire sont en bon état écologique, ce chiffre tombe à 5% pour le Maine-et-Loire. Dans le rapport sur la qualité des rivières du département de 2019, sur des données datant de 2013, le conseil départemental du Maine et Loire indique que la qualité du Bassin de l'Èvre est classée en médiocre (niveau 4 sur une échelle de 1 à 5).

Comment atteindre le bon état écologique de nos cours d'eau ?

Dans le cadre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de l'Èvre, améliorer la qualité des masses d'eau est un des 5 enjeux du programme et comprend 12 mesures parmi lesquelles :

- Lutter contre les pollutions d'origines agricoles et urbaines en accompagnant les agriculteurs, les industriels et les habitants vers des pratiques plus vertueuses et respectueuses de l'environnement ;
- Poursuivre la gestion responsable des espaces publics en assurant l'entretien des espaces verts avec des méthodes plus écologiques (zéro phyto, zones non fauchées, éco pâturage...)

Dans cet objectif d'amélioration de la qualité de l'eau et de préservation de l'environnement, Beaupréau-en-Mauges s'est engagée depuis plus de 8 ans dans une démarche « zéro-phyto ». Ainsi, les espaces verts sont gérés et entretenus avec des techniques alternatives aux pesticides. Par ailleurs, la commune utilise également des produits certifiés Ecolabel pour l'entretien des lieux publics qui garantissent une limitation de l'impact sur l'environnement.

L'amélioration de la qualité de l'eau est l'affaire de tous. Chaque petit geste compte et chacun peut agir à son échelle !



Un logo, naturellement !



BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
PAR NATURE

Né d'une volonté de sensibiliser les habitants à l'environnement, ce logo a pour objectif d'améliorer l'identification des actions environnementales auprès des citoyens. Vous le retrouverez ainsi sur tous les projets environnementaux mis en place par la commune : développement des énergies renouvelables, Atlas de la Biodiversité Communale, zones d'éco-pâturage...

Que représente-t-il ?

Beaupréau-en-Mauges abrite, sur ses terres, une fleur particulière : la pulmonaire (*Pulmonaria affinis*). Cette plante, que l'on retrouve habituellement en montagne, doit son nom à ses vertus médicinales. Dans la région, on l'a longtemps confondue avec une espèce cousine. La présence atypique de cette fleur dans la flore locale a donc été déterminante dans le choix de ce visuel. Elle permet ainsi de promouvoir et valoriser le caractère

unique de la biodiversité locale.

Autre particularité, les couleurs de la pulmonaire évoluent au fil de sa floraison : du rose à l'éclosion, elle se pare progressivement de violet avant de devenir bleue à son apogée. Elle aime fleurir les lisières de haies ou de boisements, les fonds de valons et apprécie les conditions fraîches et ombragées. Saurez-vous la retrouver ?



Atlas de la biodiversité, feu vert pour les observations !



©Nicolas Defois



L'espèce du mois : janvier

LE ROUGEGORGE *Erithacus rubecula*

Petit passereau bien connu de tous, je ne peux pas croire que vous ne m'ayez pas vu passer avec ma silhouette rondelette et ma gorge rouge si caractéristique ! Même si on m'observe toute l'année, je connais de grandes variations d'effectif selon les saisons. En hiver, la douceur du climat de nos contrées fait venir de

nombreux confrères du nord et de l'est de l'Europe. Ils passent alors la mauvaise saison chez nous. Ce n'est pas sans alimenter quelques querelles de territoires ! Chez nous, mâles et femelles chantent même en hiver. Mais attention aux intrus, nous ne sommes pas très tolérants envers nos congénères !



Je trouve refuge dans les forêts et jardins



Je me régale d'insectes, araignées, vers, graines...

Chaque mois, retrouvez une nouvelle espèce sur beaupreauenmauges.fr
En février, découvrez le fragon !



Bien que je sois sûrement bien plus présent, je n'ai pas été beaucoup observé à Beaupréau-en-Mauges. On ne m'a encore jamais vu à La Chapelle-du-Genêt, Andrezé ni au Pin-en-Mauges ! Encore largement répandu, je suis pourtant aujourd'hui en régression.



M'avez-vous observé du côté de chez vous ?

Si c'est le cas, n'hésitez pas à me signaler :

sur la base de données :

cpie.kollect.fr

via l'application mobile :

iNaturalist projet

« Atlas de la Biodiversité Beaupréau-en-Mauges »

par mail :

atlas.biodiversite@beaupreauenmauges.fr



Les chèques KDôMauges : un cadeau 100 % local

FAITES PLAISIR À VOS PROCHES EN CHOISSANT UN CADEAU ENGAGÉ AVEC LES CHÈQUES KDÔMAUGES ! SIMPLE, PRATIQUE ET SUR MESURE, C'EST LA LIBERTÉ DE CHOISIR DANS PRÈS DE 400 COMMERCE-PARTENAIRES DES MAUGES ! DEVEZ-AMBASSADEUR DE VOTRE TERRITOIRE EN SOUTENANT VOTRE ÉCONOMIE LOCALE.

Michelle Germain de la Librairie Parchemins à Saint-Florent-le-Vieil (Mauges-sur-Loire) et Emilie Fonteneau de l'Atelier des Petits Pois à Villedieu-la-Blouère se sont pris au jeu d'une interview croisée sur le sujet.

Décrivez-nous votre activité

MG : ParChemins est une librairie généraliste qui propose du livre neuf pour tous publics. Ce qui n'est pas disponible en boutique peut être commandé, des livraisons se font tous les jours de la semaine. J'accueille aussi des expositions et organise des rencontres d'auteurs, éditeurs ou artistes. Un espace goûter est proposé dans la librairie et en extérieur aux beaux jours.



EF : L'Atelier des Petits Pois est une boutique polyvalente proposant à la fois un dépôt vente pour les créateurs et artisans des Mauges, des ateliers créatifs (bricolage et couture) et un service de retouche et réparation textile. Nous proposons également un point pour le retrait et l'expédition de colis et un point de retrait d'espèces pour les clients Crédit Agricole.



Pourquoi vous-êtes-vous affilié aux chèques KDôMauges ?

MG : Il me semble essentiel en zone rurale de s'entraider et d'inciter le public à découvrir les commerces de proximité. On a la chance à Saint-Florent de proposer tous types de commerces. Tous les cadeaux pour les fêtes peuvent se faire sur place.

EF : Notre affiliation aux chèques KDôMauges est la suite logique de notre démarche de mettre en avant les merveilleux créateurs de notre territoire. Nous sommes très heureux de pouvoir contribuer au dynamisme commercial de notre belle région et de permettre à tous ses acteurs d'agir concrètement en achetant nos articles et nos prestations avec les chèques KDôMauges.

Êtes-vous, vous-même consommatrice de chèques KDôMauges ?

MG : Oui, j'en achète chaque année et les donne au personnel que j'emploie en fin d'année et aux personnes qui me rendent service.

EF : Personnellement, je n'ai pas encore eu l'occasion de bénéficier de ces chèques KDô mais j'ai pris bonne

note du site internet, notamment pour mes prochains cadeaux.

Pour les fêtes, quel serait le cadeau type que vous achèteriez avec des chèques KDôMauges ?

MG : J'irais au "Comptoir des fantaisies" ou au magasin "D'un pied à l'autre" pour choisir une nouvelle tenue ou chaussure. J'aurais aussi envie de réserver un spectacle au Théâtre de l'Èvre pour la saison prochaine.

EF : Pour les fêtes, mon cadeau type serait une création artisanale unique, faite main, telle qu'un bijou ou une affiche.

Rendez-vous sur osezmauges.fr pour faire plaisir à vos proches et retrouvez la liste des commerçants acceptant les chèques KDôMauges.

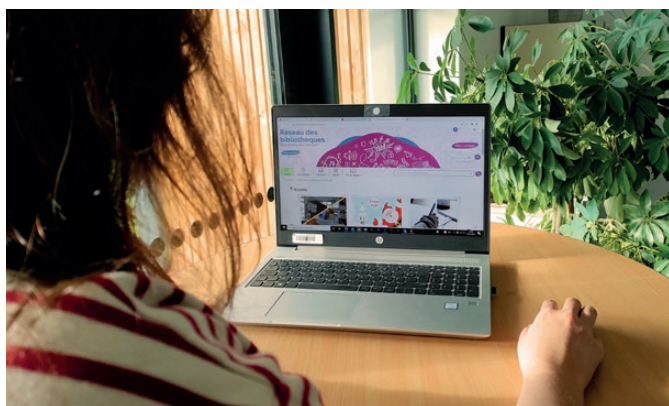
Les derniers commerçants affiliés KDôMauges à Beaupréau-en-Mauges :

- L'Atelier des Petits Pois - Villedieu-la-Blouère
- Le Panier à salade - Villedieu-la-Blouère
- Labo-Flash - Beaupréau
- Les ciseaux d'Emeline - Villedieu-la-Blouère
- Primeurs 49 - La Poitevinière

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES : NOUVEAU SITE, NOUVEAUX SERVICES

CET AUTOMNE, LES 9 BIBLIOTHÈQUES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SE SONT DOTÉES D'UN SITE INTERNET FLAMBANT NEUF. ACTUS, INFORMATIONS PRATIQUES, CATALOGUE EN LIGNE, SERVICES PROPOSÉS, AGENDA... NE MANQUEZ PLUS AUCUN ÉVÉNEMENT DU RÉSEAU !

La mise en ligne de ce nouveau portail a également permis aux équipes des bibliothèques de changer de logiciel. Ainsi, depuis l'adresse bibliotheques.beaupreauenmauges.fr, consultez désormais le catalogue enrichi : résumés, liens vers les ouvrages du même auteur, auteurs associés ou livres similaires faciliteront votre



choix. Les CD et DVD ne sont pas en reste avec des extraits musicaux, des bandes annonces, des vidéos... Vous pouvez également suivre les recommandations et avis postés par les bibliothécaires et les adhérents.

Si vous êtes abonné dans l'une des bibliothèques, vous avez la possibilité de vous connecter à votre compte personnel. Vous pourrez alors vous inscrire à la newsletter et recevoir les actualités du réseau directement dans votre boîte mail, mais aussi suivre les documents empruntés avec votre carte et celles de vos enfants. Ce compte vous permet de prolonger la durée de prêt, suggérer l'achat de nouveaux documents, partager votre avis sur ce que vous avez lu, écouté ou regardé ou réserver le document qui vous fait envie.

Pratique ! Les documents des bibliothèques de Beaupréau, Jallais et La Poitevineière peuvent maintenant être réservés et voyager entre ces trois lieux pour faciliter le retrait.

30 ans de partenariat Centre Mauges-Posesti racontés

LE COMITÉ DE JUMELAGE CENTRE MAUGES-POSESTI ET LES ÉLUS RESTENT INVESTIS PAR LE PARTENARIAT INITIÉ EN 1990 AVEC LES HABITANTS ET LA MUNICIPALITÉ DE POSESTI, EN ROUMANIE. POUR RETRACER CES 30 ANS DE JUMELAGE, UN LIVRET VIENT DE SORTIR.

Intitulé « Histoire de 30 ans de partenariat », ce livret a été rédigé par les fondateurs de l'association et ceux qui l'ont portée jusqu'à aujourd'hui. Il permet de mesurer l'importance de l'engagement des habitants et élus des deux collectivités européennes pour apprendre à se connaître, créer des liens et s'entraider. Ce livret, disponible à la vente à la librairie La Parenthèse (Beaupréau), peut également être commandé par mail auprès de l'association.

Pour entretenir ce partenariat de longue date, plusieurs projets sont à l'étude. Un nouvel échange entre les lycées Notre Dame de Bonne Nouvelle de Beaupréau et Nicolae Iorga de Posesti est programmé en octobre 2022. Un voyage, ouvert à tous, à la découverte de la Roumanie, est également envisagé l'été prochain. De plus, une rencontre festive des comités de jumelages de Beaupréau-en-Mauges devrait se tenir le 28 mai 2022. Si la situation sanitaire le permet, le groupe



folklorique de jeunes roumains « Floricica » sera présent pour une semaine, afin de découvrir la région. Les membres du bureau, rejoints par André Marie et Pascale Rochard (co-présidents), Josiane Pohu et Françoise Soulard (secrétaires), Bernard Poinel (trésorier) et Marc Mauget (membre), œuvrent pour mener à bien ces projets.

Contact :
jumelage-posesti@beaupreauenmauges.fr

6 mains pour représenter la France à l'UNESCO

GUILLEMETTE DURAND, 11 ANS, SON FRÈRE GABRIEL ET LALY MORIN, 14 ANS TOUS LES DEUX, ONT RÉALISÉ UN DESSIN SÉLECTIONNÉ POUR REPRÉSENTER LA FRANCE À L'UNESCO (ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE) !



Tout commence en février 2021, lorsque Mauges Communauté informe le Centre Social Èvre et Mauges du concours « Dessins notre patrimoine » organisé par l'UNESCO.

Ni une, ni deux, Yann Lebreton Gonin, animateur au Centre Social, rassemble les jeunes intéressés par le projet. Guillemette, Laly et Gabriel, amateurs de dessin se lancent alors dans l'aventure.

Au cours de leurs rencontres bimestrielles, ils discutent de la notion de patrimoine et s'accordent sur celui à valoriser. Avec le soutien du Grahl de Beaupréau, association d'histoire locale, ils sélectionnent des

châteaux éclectiques répartis sur le territoire afin de montrer la richesse et la diversité du patrimoine.

Pour la réalisation du dessin, les rôles de chacun se définissent en fonction de leurs qualités et de leurs préférences. Ainsi, Guillemette se charge du traçage technique, Gabriel colorise les dessins à l'aquarelle et Laly s'occupe de la calligraphie. Une organisation bien rodée pour la fine équipe !

Cerise sur le gâteau, cet été, ils apprennent que leur dessin a été sélectionné et retenu comme lauréat du concours ! La satisfaction est alors de mise pour Laly qui se dit « surprise et très contente de l'apprendre ».

Guillemette et Gabriel sont également « contents d'avoir mené à bout ce projet et fiers d'avoir été sélectionnés comme représentants de la France ! ». Un bel aboutissement pour ce projet collaboratif et représentatif de la diversité du patrimoine local. Cette performance met ainsi Beaupréau-en-Mauges sous le feu des projecteurs puisque leur dessin est désormais visible sur le site de l'UNESCO (www.drawingsfromtheworld.com/europe-room).

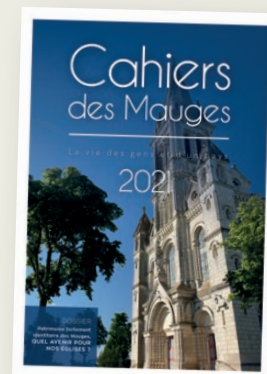
À partir de janvier, il circulera dans les 10 mairies déléguées afin que les habitants puissent l'apprécier.

MAUGES : QUEL AVENIR POUR NOS ÉGLISES ?

Découvrez l'édition 2021 des Cahiers des Mauges, revue de territoire réalisée par des plumes locales, des auteurs de terrain, des gens d'ici, passionnés par l'histoire et l'avenir des Mauges. Cette année, c'est un thème patrimonial qui a été retenu pour le dossier central : celui des églises du XIX^e siècle, si nombreuses sur le territoire des Mauges. Un dossier motivé par une question d'actualité qui, pour plusieurs d'entre elles, se pose avec une réelle acuité : celle de leur devenir.

Environnement, art, économie, initiatives solidaires... au-delà du patrimoine, le sommaire de ce nouveau numéro est le reflet de la diversité et de la créativité des Mauges. Car les Cahiers des Mauges, c'est toute l'histoire, toute la vie des gens et d'un pays !

Une collaboration Mauges Communauté / CPIE Loire Anjou, en vente dans les librairies et maisons de la presse des Mauges ou sur www.cpieloireanjou.fr



Retour sur 18 mois faits d'apprentissages

Un peu plus de 18 mois se sont écoulés depuis la dernière élection municipale et l'installation du conseil municipal de Beaupréau-en-Mauges. Notre action a été perturbée par un contexte sanitaire en dents de scie qui, depuis ses débuts, n'a pas été sans conséquence pour chacun d'entre vous. Pour autant, de ces 18 derniers mois, nous retenons surtout le positif généré par les initiatives individuelles et collectives qui ont vu le jour. Ces dernières ont montré à quel point notre commune regorge de ressources, ainsi que la nécessité de nous appuyer dessus pour les années à venir.

En premier lieu, une collaboration active et nécessaire entre élus et agents municipaux s'est mise en place dès le début du mandat. Ce travail d'équipe s'est traduit notamment par la constitution de binômes agents/élus dont l'efficacité s'avère bénéfique.

Pour déployer les politiques de la collectivité, nous pouvons compter sur l'investissement des agents de la collectivité qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement de la ville de Beaupréau-en-Mauges. En parallèle, nous sommes convaincus que la participation active des habitants est une condition indispensable au succès du projet de territoire. Un certain nombre d'actions concrètes résultent de cette coopération entre élus, agents et

citoyens, et contribuent au rayonnement de la commune. En se gardant d'être exhaustifs, nous pouvons en citer quelques-unes : lancement des conseils consultatifs, réflexion sur le projet du pôle culturel, ouverture du sentier de randonnée « Au fil de l'Èvre », montage du centre de santé, lancement d'une OPAH-RU pour la rénovation des centres-bourgs et maisons anciennes, investissement dans les énergies renouvelables ou encore poursuite et amplification de l'action sociale.

Il nous appartient dès aujourd'hui et dans les années à venir, de construire ensemble la commune de demain. Continuer de faire de Beaupréau-en-Mauges un territoire dynamique, riche de son tissu associatif, de ses acteurs économiques, de son patrimoine, de son cadre de vie, et finalement de ses habitants.

Pour réussir ce pari, il nous faut nous appuyer sur la proximité. Les commissions **Vie associative et services à la population**, et **Participation et Initiatives citoyennes** travaillent en ce sens, de même que les élus et les agents au quotidien, dans l'exercice de leurs fonctions.

En attendant de vous retrouver à l'occasion d'évènements municipaux, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2022.

Beaupréau-en-Mauges, Cap 2026
Ensemble partageons demain

Vive la démocratie

Elus de la minorité depuis bientôt deux ans, nous constatons que le débat démocratique reste compliqué à instaurer. Toujours les mêmes stratégies durant les conseils municipaux face à nos questions et désaccords : la majorité attaque sur la forme pour éviter de répondre sur le fond. On frôle souvent la méprise, ce qui s'explique par une immaturité démocratique liée à l'absence d'opposition par le passé. Les réactions et propos d'élus ne supportant pas la contradiction qui sourient ou s'agacent visent à nous discréditer et à montrer que nous serions des élus de « second plan ». De même, des informations nous sont provisoirement dissimulées. Ce manque de transparence et ce fonctionnement « en vase clos » et dans « l'entre soi »

en place depuis des décennies est sidérant et inquiétant pour notre démocratie locale car elle laisse peu de place à l'ouverture et au changement. Nous avons « mal à notre démocratie » et émettons le souhait que l'année 2022 permette un retour à un réel débat démocratique, sur le plan local et national, où pourront s'exprimer tranquillement les divers points de vue dans le respect des opinions de chacun. Débattre sereinement permet à tous d'avancer.

David Terrien, Claudie Léon,
Didier Lecuyer, Christelle Annonier,
« Beaupréau-en-Mauges en Transition
Écologique Sociale et Démocratique »

DÉCEMBRE

MARDI 28

DON DU SANG
GESTÉ

16h - 19h30 / Espace Thévinère

JANVIER

DU SAMEDI 15 AU DIMANCHE 23

THÉÂTRE - « HIER EST UN AUTRE
JOUR... »

BEAUPRÉAU

Organisé par le Théâtre Amateur
Bellopratrain
20h30 les 15, 18, 21 et 22 janvier
15h les 16 et 23 janvier
Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34DU SAMEDI 15 AU 1^{ER} AVRIL

CONCOURS PHOTO

Organisé par le Réseau des Bibliothèques
Infos :
bibliotheques.beaupreauenmauges.fr/
Ouvert à tous

SAMEDI 15

OPEN DE FLÉCHETTES
LA CHAPELLE-DU-GENËTOrganisé par Les Buzzards
13h30 - 22h / Maison des Loisirs

VENDREDI 21

CONCOURS DE PALETS
LA CHAPELLE-DU-GENËTOrganisé par le FCBC
19h30 - 23h / Maison des Loisirs

SAMEDI 22

CONCOURS DE PALETS
LA CHAPELLE-DU-GENËTOrganisé par Les Verts d'Anjou
13h30 - 20h / Maison des Loisirs

VENDREDI 28

PORTES OUVERTES
JALLAISOrganisées par la Maison Familiale
17h - 20h / 49 rue du Pont Piau

SAMEDI 29

PORTES OUVERTES
JALLAISOrganisées par la Maison Familiale
9h - 17h / 49 rue du Pont Piau

SAMEDI 29

BON DÉBARRAS (CANADA) REPÈRES
- MUSIQUE FOLK TRADITIONNELLE
BEAUPRÉAUOrganisé par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34

© ScènesdePays

FÉVRIER

JEUDI 3

ATELIER D'ECRITURE
BEAUPRÉAUOrganisé par le Réseau des
Bibliothèques et l'association Relief
20h à 22h / Médiathèque
5€ - sur réservation
bibliotheques@beaupreauenmauges.fr
02 41 75 38 20

VENDREDI 4

BAL
LA JUBAUDIÈREOrganisé par Rendez-Vous d'Automne
à 14h / Maison Commune des Loisirs

SAMEDI 5

LES TÊTES RAIDES LES 30 ANS
DE GINETTE / CHANSON / LES
Z'ÉCLECTIQUES COLLECTION HIVER
BEAUPRÉAUOrganisé par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34

© Yves Malenfant

SAMEDI 5

CONCERT DES ATELIERS
« MUSIC ACTU » (1^{RE} PARTIE DES
TÊTES RAIDES)

BEAUPRÉAU À CONFIRMER

Organisé par l'École de musique
Billetterie : 02 41 75 38 34
20h30 / Centre culturel de La Loge

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6

TOURNOI DE TAC TIK
GESTÉOrganisé par l'apél de l'école Eau Vive
Maison commune des Loisirs

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6

LOTO
GESTÉOrganisé par le FCFG
Espace Thévinère

MARDI 15

CONCOURS DE BELOTE
LA JUBAUDIÈREOrganisé par Rendez-Vous d'Automne
13h30 / Maison Commune des LoisirsMERCREDI 16, JEUDI 17,
VENDREDI 18COURS DE DESSINS-PEINTURE
ENFANTS
LE PIN-EN-MAUGESOrganisé par Familles Rurales
14h - 17h / Salle des associations

VENDREDI 18

CONCOURS DE PALETS
JALLAISOrganisé par les Raz Banquette
Salle de SportsDU VENDREDI 18 FEVRIER AU
DIMANCHE 13 MARSTHÉÂTRE
LA JUBAUDIÈREOrganisé par Les Tréteaux Jubaudois
20h30 les 25 et 26 février et 4, 5, 11, 12 mars
15h le 27 février et les 6, 13 mars
Salle de l'Expression

MARDI 22

DON DU SANG GESTÉ

16h - 19h30 / Espace Thévinère

SAMEDI 26

DISCO DE LA SAINT VALENTIN GESTÉ

Organisé par le Comité des fêtes
Maison Commune des Loisirs

DIMANCHE 27

TOURNOI DE TAC TIK ANDREZÉ

Organisé par l'A.P.E.L de l'école
Sources Vives
Espace du Prieuré



LES SAMEDIS ET DIMANCHES DU 19 FÉVRIER AU 6 MARS

CONCOURS DE BOULE À LA CIBLE GESTÉ

Organisé par l'ALG
Jeu de boules municipal

MARS

JEUDI 3

ATELIER D'ECRITURE BEAUPRÉAU

Organisé par le Réseau des
Bibliothèques et l'association Relief
20h à 22h / Médiathèque
5€ - sur réservation
bibliotheques@beaupreauenmauges.fr
02 41 75 38 20

VENDREDI 4

BAL LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par Le Club Bellodetente
de Beupréau
Maison des Loisirs

VENDREDI 4

MY LAND-COMPAGNIE RECIRQUEL - CIRQUE/DANSE BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34

SAMEDI 5

CONCOURS DE TAROT LA JUBAUDIÈRE

Organisé par le Tarot Club Jubaudois
13h / Maison Commune des Loisirs

DIMANCHE 6

REPAS DES AINÉS GESTÉ

Espace Thévinère

DU 10 AU 31 MARS

AUDITIONS DES CLASSES BEAUPRÉAU

Organisées par l'École de musique
Auditorium Berlioz, École de musique /
La Loge

Jeudi 10 mars - 18h30 : Guitare basse
Samedi 12 mars - 18h : Piano
Lundi 14 mars - 18h30 : Violoncelle
Mardi 15 mars - 18h30 : Saxophone
Jeudi 17 mars - 18h30 : Clarinette
Vendredi 18 mars - 18h30 : Accordéon
Samedi 19 mars - 11h : Trombone / Tuba
Mardi 22 mars - 18h30 : Violon
Jeudi 24 mars - 18h30 : Flûte traversière
Samedi 26 mars - 11h : Guitare
Mardi 29 mars - 18h30 : Percussions
Jeudi 31 mars - 18h30 : Alto

VENDREDI 11

TOURNOI DE BADMINTON LA JUBAUDIÈRE

Organisé par le Badminton
Salle des Sports Noël TIJOU

SAMEDI 12

BOURSE AUX VÊTEMENTS ANDREZÉ

Organisée par l'association Autour de
l'école Georges Lapière
Espace du Prieuré



SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

CONCOURS RÉGIONAL DE DANSE 2022 BEAUPRÉAU

Organisé par Centre National de Danse
Pays de Loire
Toute la journée / Centre culturel de La Loge
Contact : cndpaysdelaloire@outlook.com

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE JEUNES LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par les Petits des Genêts
15h / Maison des Loisirs

VENDREDI 11, SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

ÉTANG DES ARTS GESTÉ

Espace Thévinère

MARDI 15

CONCOURS DE BELOTE LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-Vous d'Automne
13h30 / Maison Commune des Loisirs

MARDI 15

MARIE TUDOR DE VICTOR HUGO CLÉMENCE LABATUT-CIE « AH! LE DESTIN » - THÉÂTRE BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Billetterie : 02 41 75 38 34

VENDREDI 18 ET SAMEDI 19

PORTES OUVERTES JALLAIS

Organisées par la Maison Familiale
17h - 20h le vendredi
9h - 17h le samedi / 49 rue du Pont Piau

SAMEDI 19

REPAS DES AINÉS LA POITEVINIÈRE

Salle des Loisirs

SAMEDI 19, DIMANCHE 20, MARDI 22, VENDREDI 25 SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE ADULTES LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par Les Petits des Genêts
20h30 et 15h les dimanches
Maison des Loisirs

Ces événements sont organisés
sous réserve de l'évolution
des mesures sanitaires.



2022

Cultivons l'énergie positive !

CÉRÉMONIE DES VŒUX BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Mardi 11 janvier > 19h

La Loge - Beaupréau

Saint-Philbert-en-Mauges
vendredi 14 janvier > 20h
Salle Commune des Loisirs

La Poitevineière
samedi 15 janvier > 11h
Salle des Loisirs

Gesté
samedi 15 janvier > 19h
Espace Thévinière

Beaupréau
vendredi 21 janvier > 19h
Salle de la Prée

Villedieu-la-Blouère
vendredi 21 janvier > 19h
Salle des Chevaliers de Malte

La Jubaudière
vendredi 21 janvier > 20h
Espace Expression

Jallais
samedi 22 janvier > 11h
Salle des Fêtes

Andrezé
samedi 22 janvier > 11h
Espace du Prieuré

Le Pin-en-Mauges
samedi 22 janvier > 11h
Salle du Relais du Bois

La Chapelle-du-Genêt
samedi 29 janvier > 11h
Maison des Loisirs



**Beaupréau
en-Mauges**

Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges
02 41 71 76 80 - accueil@beaupreauenmauges.fr
www.beaupreauenmauges.fr



*Cérémonies organisées sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire